



# ACCUEIL de Loisirs Ressins-villages

Pour les 3-12 ans :

✓ **Tous les mercredis sur le site de Saint-Hilaire aux « P'tites Crapules ».**

Horaires : de 8h à 18h15 (accueil à partir de 7h15 si les parents travaillent).

Les enfants peuvent être inscrits en journée, ½ journée, avec ou sans repas.

Les tarifs : selon le quotient familial de votre CAF ou MSA.

✓ **Pendant les vacances scolaires**

Sur le site de Saint-Hilaire « Les P'tites Crapules », accueil des 3-5 ans.

Sur le site de Ressins au « Lycée agricole », accueil des 6-13 ans.

Les programmes d'activités proposés sont variés, thématiques et adaptés selon l'âge des enfants. L'accueil de loisirs est agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Loire. La Communauté de Communes et la CAF de la Loire sont aussi partenaires.

Vous pouvez suivre toute l'actualité, infos, photos, et télécharger le programme sur le site :  
<http://ressinsvillages.wordpress.com>



Le Président : Bernard DESBENOIT

Les Co-Directrices de chaque site :

Anne-Marie Perroux – site de Ressins :  
06.72.13.35.66

Véronique Launay – site de St-Hilaire :  
06.52.61.14.09

## Pour les 13-17 ans

Les ados de la commune se sont réunis à diverses occasions cette année 2017.

Ils ont apporté leur aide auprès du Comité des Fêtes, pour le téléthon, la marche, la fête du village et les manifestations au sein de Ressins-villages.

Cet été, un grand séjour à Disney et une visite au château de Fontainebleau ont été organisés avec les jeunes de divers villages !



**La coordinatrice des actions jeunes**  
Véronique Launay ☎ 06.52.61.14.09.

# ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

La Commune de Saint-Hilaire sous Charlieu organise un **Accueil Périscolaire** des enfants le matin et le soir, avant et après la classe, aux familles dont les enfants sont inscrits à l'école Ste Alexandrine (de 2 à 12 ans).

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h45 et de 16h45 à 19h.  
Ouverture exceptionnelle avant 7h30 sur demande des parents  
**(uniquement s'ils travaillent)**.



**L'OBJECTIF** est de proposer un mode de garde de qualité conciliant les contraintes horaires des parents et le respect des rythmes et des besoins des enfants.

C'est un lieu de détente, de loisirs, de repos, dans l'attente soit de l'ouverture de la journée scolaire, soit du retour en famille.



## **Pause méridienne :**

De 12h15 à 13h15, les enfants prennent leur repas livré par la société Coralys de Notre Dame. A l'issue du repas, les enfants aident à desservir les tables et poursuivent par une récréation jusqu'à 13h30.

Ce service fonctionne sous la responsabilité d'agents employés par le service municipal.

Le personnel est composé d'une animatrice principale titulaire du BPJEPS, et d'animatrices titulaires du BAFA et/ou du CAP petite enfance.



## **L'INSCRIPTION**

Cette formalité est obligatoire.

Le fiche d'inscription comporte les renseignements nécessaires à la prise en charge de l'enfant (numéros de téléphone en cas d'urgence, personnes autorisées à récupérer l'enfant, fiche sanitaire et N°allocataire).

## **LES TARIFS**

Selon le quotient familial de la famille au 1<sup>er</sup> septembre de l'année scolaire :

0.85€/heure si QF < 600 €

0.90€/heure si 601 € < QF < 900 €

0.95€/heure si QF > 900 € (toute heure commencée est due)

Le repas : 3,50€

Pause méridienne : 0.40 €

Accueil occasionnel : 1,50€

